

Chaufrage Ecole de garçons

Le Conseil municipal

Suivi à la délibération du 28 Mai 1953 relative à la li
Barange concernant le matériel de chauffage à l'École de
garçons

Accepté le devis présenté par M. Chapuis, Installateur à Nancy
pour installateur de chauffage à air chaud aux conditions
générales du devis F 176 du 22 Juin 1953 pour la somme de
167000⁰⁰ plus la facture d'enregistrement.

Charge M. Lével, Taxis, de passer un marché de gré à gré
avec M. Chapuis à ce sujet.